



Programme "Le Luberon en marche" - Opération "Marchons et pédalons vers l'école"

Date : août 2010
Sujet : Argumentaire synthétique Pédibus/vélobus
Pour : Sophie BILLAUD
Contact : Sophie.billaud@parcduluberon.fr
04 90 74 71 96

Que dit la Charte du Parc ?

ORIENTATION B.2. – AMELIORER LE CADRE DE VIE ET LA QUALITE DE LA VIE

Objectif B.2.12 - Améliorer et sécuriser les déplacements

Objectif B.2.13 - Se mobiliser pour l'amélioration de la qualité de l'air

Objectif B.2.14 - Etre plus attentif à la qualité sonore du territoire

Objectif B.2.15 - Réduire les nuisances olfactives

LES EFFETS NEFASTES DE LA DEPOSE EN VOITURE A L'ECOLE

Le saviez-vous ?

- 40 % des déplacements des enfants s'effectuent entre le domicile et l'école.
- 70 % des élèves du 1^{er} degré se rendent en voiture à l'école.
- 81 % des domiciles sont situés à moins de 1 km de l'école.

SUR LE DEVELOPPEMENT PSYCHOLOGIQUE ET PHYSIQUE DES ENFANTS

- Sous son apparent confort, le trajet en voiture **prive les enfants d'une activité physique régulière**, susceptible notamment de renforcer leur résistance aux polluants et à certaines pathologies, et de réduire les risques d'obésité.

Le saviez-vous ?

- l'excès de poids touche 1 enfant sur 6.
- chez l'enfant, un minimum de 60 minutes par jour d'activités physiques d'intensité modérée à élevée est souhaitable, sous forme de sports, de jeux ou d'activités de la vie quotidienne. Cette durée correspond à un aller-retour domicile-école effectué à pied ou à vélo et aux récréations.

- Loin d'être à l'abri dans l'habitacle de la voiture **l'enfant est exposé quotidiennement à des émissions polluantes souvent plus importantes que celles respirées par un piéton ou par un cycliste.**

Le saviez-vous ?

- Exemple d'exposition au monoxyde de carbone : 5,9 mg/m³ à vélo contre 14,1 en voiture.

- De plus pour les enfants en bas âge, l'exposition au **stress du conducteur conjuguée à des stimuli trop rapides en voiture peuvent provoquer une certaine nervosité.**
- La dépose-minute entretient en outre une **dépendance à l'égard des parents peu favorable à l'apprentissage par les enfants de l'autonomie et du déplacement en ville** en modes alternatifs : à pied, à vélo ou en transport collectif, par exemple.

Le saviez-vous ?

- l'apprentissage des enfants en matière d'autonomie de circulation s'articule autour d'un champ de vision restreint, une faible portée du regard et une mauvaise appréciation des vitesses.

SUR LA QUALITE DE VIE

Le saviez-vous ?

- 72 % des Français perçoivent la pollution atmosphérique comme une réelle menace pour la santé.
- Lors du premier kilomètre, le véhicule consomme 50 % de carburant en plus et dégage donc 50 % de CO2 en plus.
- Une voiture est en stationnement 95% du temps alors qu'elle occupe 10 m² le long du trottoir et 25 m² en parking (dégageant compris) contre 1m² pour un vélo.

L'accroissement du trafic :

- **augmente les risques de congestion routière** (embouteillage aux heures d'entrée/sortie d'école, stationnement gênant) et **d'accidents de la circulation** (manœuvres parfois précipitées ou dangereuses des parents dans leur dépose-minute).

Le saviez-vous ?

- 58 % des accidents d'enfants sur le parcours domicile-école sont dus à des voitures mal garées.

- **nuit à la qualité de l'air et à la tranquillité aux abords des écoles.** Le trafic incessant, et parfois bloqué, aux abords des écoles concentre les polluants atmosphériques de moteurs froids auxquels sont directement exposés les enfants.

Le saviez-vous ?

- Les polluants atmosphériques sont responsables de nombreuses pathologies, notamment respiratoires, allergiques et asthmatiques.
- 80 % du bruit en ville est dû aux transports.

- **conforte chez les parents un sentiment d'insécurité** (craintes relatives à la sécurité urbaine et routière) qui les incite à déposer leur enfant à l'école en voiture.

Le saviez-vous ?

- un enfant seul est moins visible qu'un groupe d'enfants, il est donc plus vulnérable.

SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA PLANETE

Le saviez-vous ?

- un déplacement sur quatre est inférieur à 1 km.
- la consommation d'énergie du secteur des transports est la seule à croître en passant de 25% en 1985 à 31% en 2008.
- le secteur des transports, plus fort émetteur, contribuait à 26 % aux émissions de GES en 2006, dont plus de la moitié est due aux voitures individuelles.

Le secteur routier est fortement dépendant du pétrole. Les petits trajets motorisés vers l'école contribuent à :

- l'épuisement des ressources naturelles non renouvelables (énergie tirée du pétrole, du gaz naturel),
- l'effet de serre additionnel (changements climatiques),
- autres impacts environnementaux (pluies acides, atteinte à la biodiversité, etc.)

Marchons vers l'école, pédibus, carapatte, mille pattes, ces termes regroupent la même idée : **se rendre à l'école à pied en groupe accompagné**. Comme les lignes de bus, les lignes de pédibus ont un point de départ, des arrêts éventuels, un point d'arrivée et des horaires mais ils sont gratuits.

On n'y pense pas assez mais...

- certains bus pédestre ont estimé à 15% par jour la réduction des émissions de CO₂ autour de l'école.
- En France, les distances des lignes vont de 250 m à 1700 m, soit de quelques minutes à 20-25 min.

UNE TRANSVERSALITÉ D'AVANTAGES OU CHACUN Y TROUVE SON COMPTE

Basés sur le bénévolat d'adultes accompagnants, ces pédibus participent à une amélioration de la vie de tous les habitants par plusieurs aspects :

- désengorgement des entrées d'écoles (sécurité, pollution),
- apprentissage de la rue (autonomie, sécurité routière, découverte du quartier),
- santé des enfants (lutte contre l'obésité, amélioration de la résistance aux infections saisonnières...),
- citoyenneté (convivialité, sociabilité, partage de l'espace avec les autres usagers, action en faveur de l'environnement quotidien),
- sérénité pour les parents (gain de temps, éducation de son enfant).

On n'y pense pas assez mais...

- Les enseignants ont constaté que les élèves empruntant un bus pédestre ou cycliste pour se rendre à l'école sont mieux réveillés, plus calmes et plus détendus.
- L'exercice physique favorise leur concentration et leur disponibilité intellectuelle et le temps de parcours leur offre un "sas" entre l'espace de la maison et l'espace de l'école.
- Autres avantages : ils arrivent à l'heure, de bonne humeur après avoir cheminé avec leurs camarades et aussi habillés en fonction de la météo extérieure (vêtements de pluie, contre le froid...).

A CHAQUE COMMUNE, UNE DEMARCHE SPECIFIQUE

Chaque commune est un cas particulier où un bus pédestre doit prendre sa place et trouver sa raison d'être. La motivation première peut être la sécurité aux abords de l'école ou bien le lien intergénérationnel entre jeunes accompagnés et anciens accompagnants ou encore l'apprentissage de la rue... La fréquence, la distance, les arrêts, l'organisation, tous les éléments qui feront le pédibus sont à adapter aux contextes de la commune, de l'école, des accompagnateurs.

Cependant, les différentes étapes qui rythment la création demeurent les mêmes : mobiliser, créer un partenariat, réaliser un diagnostic, organiser, tester et adapter, pérenniser. La création peut s'étaler sur 5 à 6 mois, ce qui correspondant généralement à une année scolaire, la semaine régionale Marchons vers l'école en mai permettant le lancement définitif du pédibus.

On peut aussi s'appuyer sur d'autres dates festives et thématiques pour rythmer la création du pédibus :

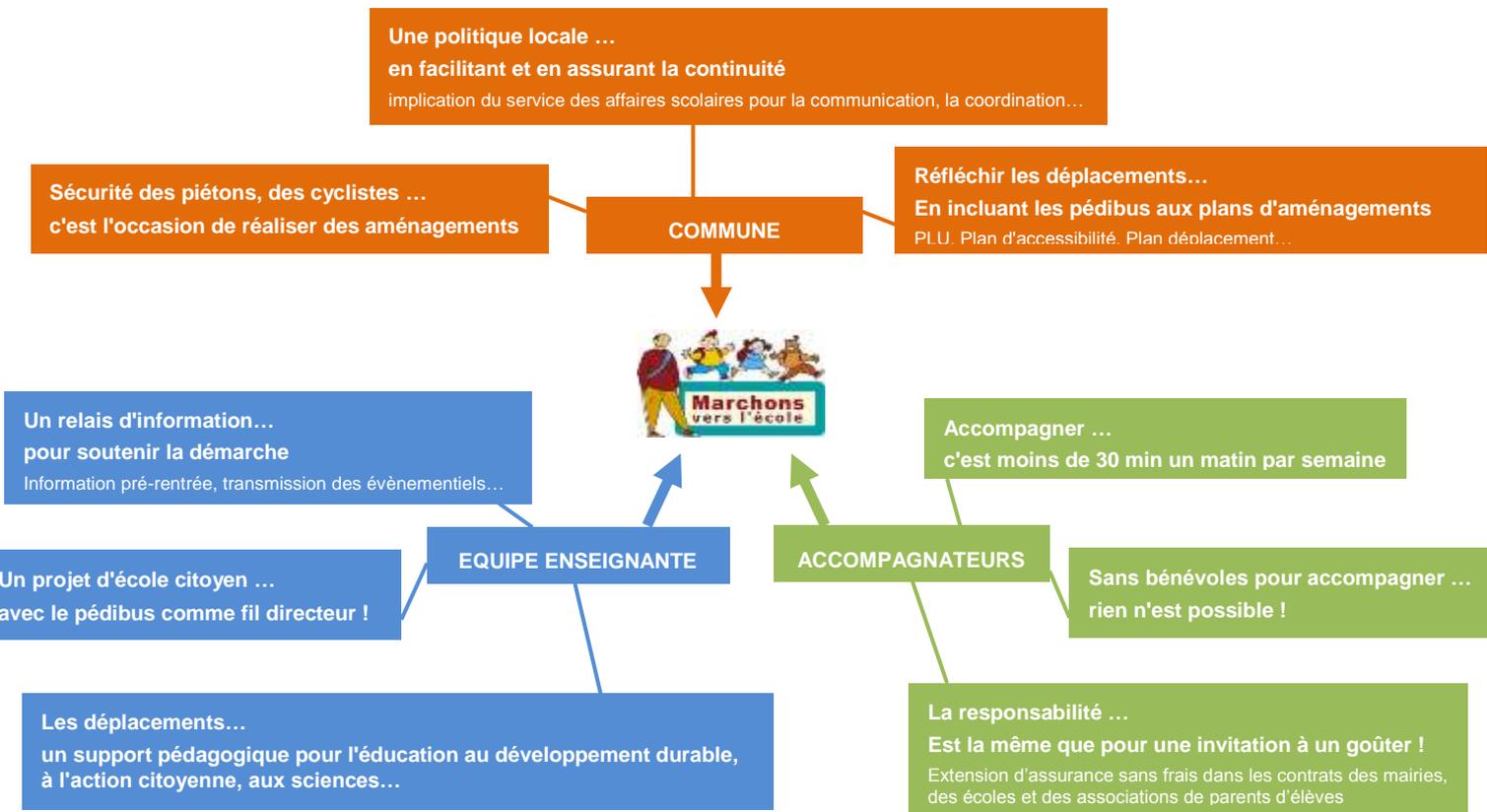
<i>Mi-septembre</i>	Semaine européenne de la Mobilité
<i>Début octobre</i>	Semaine internationale Marchons vers l'école (à pied ou en vélo)
<i>Début avril</i>	Semaine internationale du développement durable
<i>Avril – mai</i>	Semaine régionale Marchons vers l'école

On n'y pense pas assez mais...

- un pédibus peut fonctionner matin, midi et soir (généralement il n'est créé que pour le trajet du matin), toute la semaine ou un seul jour par semaine (le quotidien permet de créer l'habitude) ;
- il est possible de s'appuyer sur l'existant : pourquoi ne pas tenter d'établir des lignes de pédibus à partir des parents accompagnants déjà leurs enfants à l'école ?
- en milieu rural, il est important de prévoir les départs de lignes en fonction de stationnements possibles, ainsi les personnes venant de l'extérieur peuvent laisser tranquillement leur enfant au départ d'une ligne.

UN PROJET FEDERATEUR ET STRUCTURANT OU CHACUN A UN ROLE

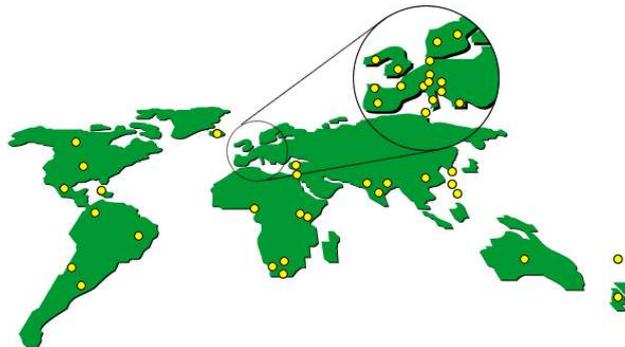
Si chacun peut être accompagnant (parents, grands-parents, nounous, personnels périscolaires de la mairie, randonneurs...), **la réussite et la pérennité des pédibus n'est possible qu'avec l'implication des différents acteurs des déplacements des enfants vers les écoles** : enfants, parents, enseignants, élus, techniciens, personnels de la mairie... De l'organisation du projet à la mise en adéquation de l'environnement, c'est un vrai partenariat à instaurer et un véritable engagement à prendre.



EN RESUME, SYNTHESE DE BENEFICES LIES A L'ECOMOBILITE SCOLAIRE

AU NIVEAU GLOBAL	AU NIVEAU DE LA COLLECTIVITE	AU NIVEAU DE L'INDIVIDU
<ul style="list-style-type: none"> réduire les émissions de GES. réduire la consommation d'énergie non-renouvelable, par une utilisation rationnelle de la voiture. réduire les externalités liées à l'accroissement du trafic automobile. 	<ul style="list-style-type: none"> Contribuer aux changements de comportements en fragilisant la logique de chaîne des déplacements en voiture (domicile-école-travail) : susciter une adaptation, un changement de comportements permettant d'optimiser la chaîne de déplacements (critères de temps, coût, confort, environnement...). Améliorer le cadre de vie : qualité de l'air, bruit, espace public, ambiance urbaine... Optimiser le service de transport routier scolaire de la commune ou de l'interco. Responsabiliser les parents face aux problèmes de pollution et de sécurité routière, leur redonner confiance quant à la sécurité des trajets domicile-école. Favoriser la solidarité entre les familles, entre les générations : cas d'un bus pédestre géré par une rotation de parents bénévoles, en fonction de leur temps libre et de leur temps à libérer (gain de temps). 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité de vie aux abords des écoles : réduction des pollutions atmosphérique et sonore, qualité de l'espace public. Améliorer la sécurité routière aux abords des écoles : réduction du trafic et des manœuvres inhérentes à la dépose des écoliers, sécurisation et aménagements de voirie, modération de la circulation. Favoriser un exercice physique régulier : développement physique, prévention de l'obésité précoce. Favoriser la socialisation, l'apprentissage par les enfants du déplacement en ville (dangers du trafic motorisé...), de la ponctualité et de l'autonomie. Préparer les enfants à leur future mobilité d'adulte en les sensibilisant aux pratiques écocitoyennes et à des choix modaux raisonnés. Favoriser la sérénité et l'entraide entre adultes : temps libre, moins de stress le matin, gain financier, éducation de son enfant

- 1976** L'opération "Aller-retour sécuritaire pour l'école", pour diminuer le nombre d'enfants victimes d'accidents de la circulation, voit le jour dans une petite commune du Danemark. Elle fait appel à des bénévoles pour accompagner les enfants.
- 1991** L'idée du « walking bus » (autobus pédestre) continue à germer dans la tête d'un Australien, David Engwicht, avant de cheminer jusqu'en Suisse où elle se transforme en "pédibus" en 1998.
- 1997** Sur le continent américain, l'association « Partnership for a walkable America » lance sa première journée I walk to school (Je marche vers l'école) à Chicago, puis Los Angeles. De l'autre côté de l'Océan, l'Angleterre se met aussi en marche.
- 1998** Au Canada, l'opération démarre grâce à l'initiative de l'association « Vert action ». 16 000 Canadiens dans 5 différentes provinces se joignent aux 170 000 Américains des 58 états communaux participants.
- 2000** Le 4 Octobre, la première journée inter-nationale I walk to school a lieu. 2,5 millions de piétons y participent.
- 2001** 21 pays et près de 3,5 million d'enfants marchent en même temps vers leurs écoles à l'occasion de la deuxième journée internationale.
- 2003** Après enquête, MVE **en France** concerne 200 municipalités, 1000 écoles et 160 000 enfants.
- 2006** En octobre, ce sont 40 pays et plus d'un millions de piétons juniors qui participent au premier mois international I walk to school...
- 2007** La participation augmente : désormais 42 pays se mettent en marche.



2008 **En France**, dans le cadre de sa mission d'accompagnement des Plans de Déplacements d'Entreprises (PDE), inscrite au Plan Climat et au Plan National Santé Environnement, le Département « Transports et Mobilité » de la Direction « Air Bruit Efficacité Énergétique » de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) a commandité une étude « Évaluation nationale de l'écomobilité scolaire ».

Objectif : obtenir un panorama complet des actions d'écomobilité scolaire.

L'ECOMOBILITE

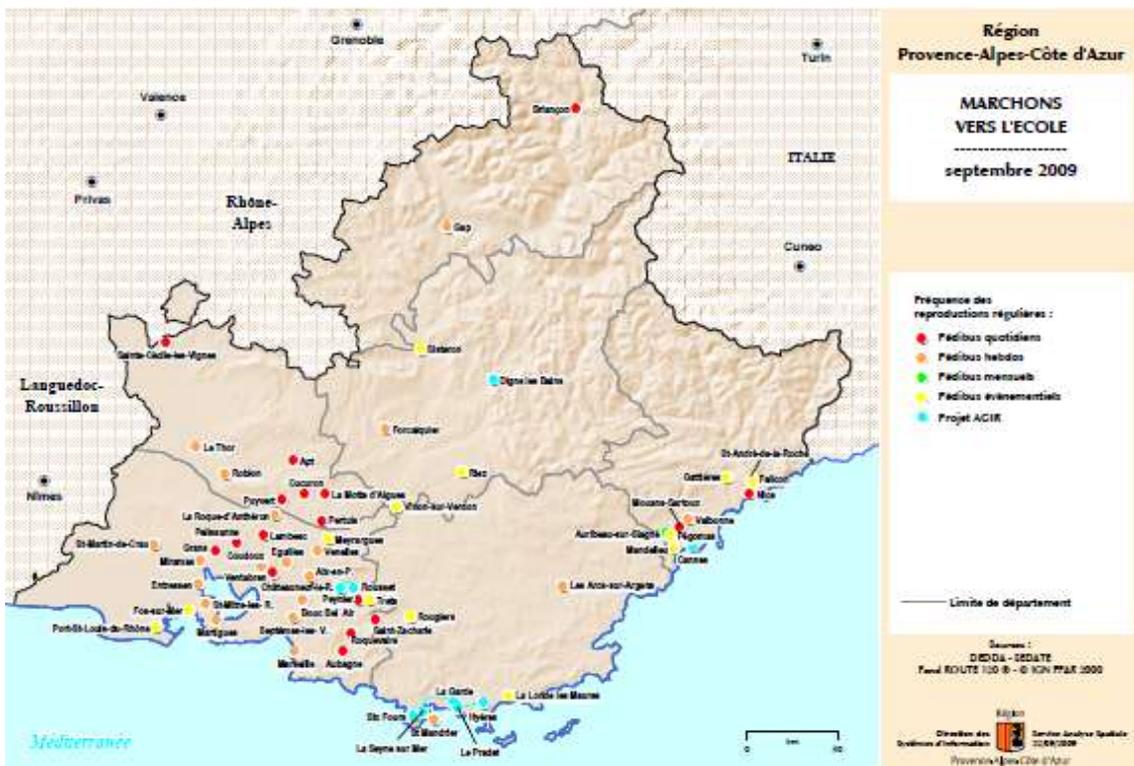
L'écomobilité désigne, pour un décideur public comme pour un particulier, le fait de privilégier la multimodalité et en particulier les modes alternatifs, à la voiture en solo. Moins consommateurs d'énergie, moins émetteurs de polluants et de gaz à effet de serre, ils sont aussi plus favorables à la santé, à la sécurité et à la convivialité.

Les démarches dites d'éco-mobilité renvoient à des plans d'action transversaux (aménagement de voirie et équipement/construction/pédagogie-sensibilisation/information/organisation, etc.) favorisant le développement, sur un territoire, des modes alternatifs (marche, vélo, transports collectifs, co-voiturage, etc.). Par exemple, une démarche d'éco-mobilité scolaire visera à limiter la dépose des enfants en voiture à l'école et à encourager la pratique de la marche et du vélo pour ce trajet.

De même, un citoyen éco-mobile se caractérise par des choix raisonnés (prise en compte de critères environnementaux, sociaux et économiques) orientés vers les modes alternatifs et l'intermodalité, où la voiture-solo est le dernier recours.

La Région PACA et l'Ademe, particulièrement sensibles à ces problématiques de déplacements, ont **mandaté le CPIE d'Aix et un bureau d'étude pour fédérer un réseau des MVE en région PACA**. Les Centres Permanents d'Initiative à l'Environnement du territoire et le **Parc du Luberon** participent à cet engagement en soutenant **l'émergence et la pérennité des pédibus sur le terrain**. Ce maillage du territoire représente un véritable levier d'incitation pour la multiplication de ce type d'opération. **Un site internet a été créé : www.marchonsverslecole.com**

Carte synthétique de la semaine internationale Marchons vers l'école



LE PARC VOUS ACCOMPAGNE DANS CETTE DEMARCHE

Impliqué depuis de nombreuses années sur la thématique des déplacements, le Parc poursuit cette dynamique de promotion des déplacements plus doux pour notre cadre de vie **en encourageant et en accompagnant la création et la pérennisation des pédibus et vélobus**. Dans cette perspective, **une aide au montage de projet est proposée qui peut se conjuguer à un accompagnement pédagogique auprès des écoles** de la commune.

Une animation du réseau que forme les pédibus du Luberon nous a semblé propice afin de soutenir les pédibus en création et ceux déjà existants. **Actuellement, on compte quelques 10 pédibus sur le territoire du Parc du Luberon**. Cette animation de réseau s'attache à créer du lien entre les organisateurs actuels de pédibus, de leur relayer des informations, de leur proposer des supports de sensibilisation à destination des parents, élus, enfants.

En prévision pour l'automne 2010 :

- création d'une exposition itinérante sur les déplacements doux à destination des écoles, communes, associations...
- création d'une cartographie interactive sur le Système d'Information Territorial des Parcs de PACA reprenant l'ensemble des informations des différents pédibus du territoire – www.pnrpaca.org
- création d'une page sur le site internet du Parc du Luberon dédiée aux mobilités uniquement scolaires dans un premier
- réalisation d'une lettre trimestrielle d'information pour le réseau des pédibus du Luberon
- mise à disposition d'outils pédagogiques ludiques et facile à utiliser à destination des enseignants

Sources : www.marchonsverslecole.com

Union Européenne, Ademe, Réseau Action Climat, Inserm, INRETS, Départements et Régions Cyclables, Prévention routière, Fubicy, Carapatte, Atmopaca, Certu, I Walk to school, Ministère délégué au développement durable, ARENE IDF, ...